



Contrat Caution solidaire

Par **papa48**, le **02/11/2016 à 15:51**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rn rn je voudrai savoir si on se porte caution solidaire pour son fils entre particulier simplement sur papier libre sans passer par l'administration est il valablernrn**MERCI** [smile4]

Par **jos38**, le **02/11/2016 à 16:10**

bonjour. vous aviez déjà posé cette question il y a un peu plus d'1 an, la réponse était non. si je comprends bien votre fils veut emprunter à un particulier et vous voulez vous porter garant?

Par **papa48**, le **02/11/2016 à 16:16**

oui c'est cela dette payé par son ex beau pere 2 mois de retard d'echancee et menace sous huitaine et menace d'huissier sans recommande

Par **jos38**, le **02/11/2016 à 16:44**

c'est votre fils qui doit de l'argent à son ex-beau-père? est-ce qu'il a signé une reconnaissance de dettes en due forme, somme en chiffres et en lettres, dates de remboursements sur échéancier?